

Motion pour une véritable refondation des lignes SNCF Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Hendaye

Adoptée à la majorité des présents le 27 juin 2013

Le rapport de la commission 21, présidée par le Député-Maire de Caen Philippe Duron et chargée d'établir un ordre des priorités de tous les projets d'infrastructures de transport, est remis au gouvernement aujourd'hui. D'ores et déjà le Premier Ministre a fait savoir qu'il en partageait le contenu.

Il semble que le grand projet ferroviaire à grande vitesse du Sud-Ouest ne figure pas dans les neuf priorités nationales de la commission Mobilité 21, repoussant leur éventuelle réalisation après 2030.

Seule, la LGV Bordeaux Toulouse pourrait voir son calendrier accéléré, dans l'hypothèse d'un accroissement des moyens financiers de l'Etat de 9 à 21 Milliards par an ou d'un financement beaucoup plus lourd des collectivités locales.

Dans le contexte de choix politiques gouvernementaux et européens figés dans une logique d'austérité généralisée et de compression de la dépense publique, cette hypothèse relève de la chimère.

C'est pourquoi, prenant acte, les Conseillers Généraux de la Gironde portent l'ambition d'une véritable refondation des lignes ferroviaires existantes, en y affectant tout de suite les sommes engagées par l'Etat dans une LGV de plus en plus virtuelle et hypothétique.

En effet il serait dramatique d'attendre, encore une fois, l'annonce inéluctable de l'abandon de ce projet pour engager les investissements lourds indispensables à une véritable modernisation de ces axes ferroviaires structurants pour notre territoire.

Il est temps de faire preuve de réalisme et de lucidité et d'évaluer toujours mieux avec les acteurs et les citoyens l'utilité des investissements publics programmés. Mais aussi, il est urgent que l'Etat fasse le choix d'une croissance utile, en affichant un volontarisme en matière d'investissement public, pour répondre aux besoins des populations et entreprises des territoires concernés et soulager les collectivités locales dont les budgets sont lourdement impactés par le financement des LGV, au détriment des investissements sur les missions qui leurs sont attribuées.

Afin de prendre le contre-pied d'une politique d'austérité mortifère et de dégager des moyens financiers nouveaux permettant de maintenir et conforter un système ferroviaire à la hauteur des enjeux de notre siècle, les Conseillers Généraux de la Gironde font les propositions suivantes :

1. la création d'un livret d'épargne, sur le même principe que le livret A, pour mobiliser l'épargne populaire afin de moderniser et développer les infrastructures ferroviaires ;
2. L'instauration d'un prélèvement sur les bénéfices des sociétés autoroutières, dédié au financement du TER, et cela sans attendre la reprise en gestion publique souhaitable des autoroutes ;
3. la mise en place d'un pôle public bancaire pour que le système bancaire remplisse sa mission au service d'un système ferroviaire structurant pour la vie quotidienne de la population comme pour le développement économique et l'aménagement du territoire.